

Réf: Dossier N° 055855

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MIRACLE 12 INSTITUE »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 5010,
Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/10/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 26/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIRACLE 12 INSTITUE »

Objet :
- SOIN DE CORPS
- SOIN DE VISAGE
- MICRONEEDLING
- LIFTING COLOBIEN

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 5010, Ilot 163

Dirigeant(s) : Mlle N'DRAMAN BOMO MARIE PAULE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07195 du 23/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35947/GTCA/RC/2021 du 23/11/2021

